



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Première session, 58^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 49
le mercredi 6 mai 2015

AFFAIRES COURANTES

Prière
Présentation d'invités
Déclarations de députés
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Présentation des pétitions
Réponses aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Votes par appel nominal différés
Affaires du jour

AFFAIRES DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

COMITÉ PLÉNIER

- 10, *Loi modifiant la Loi électorale*. M. Coon.
 15, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*. M. Wetmore.

COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 17, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. L'hon. M. Horsman.
 19, *Loi abrogeant la Loi sur les prêts d'aide aux améliorations agricoles*. L'hon. M. Doucet.
 20, *Loi abrogeant la Loi sur l'aide accordée par la Société du crédit agricole*.
 L'hon. M. Doucet.
 21, *Loi abrogeant la Loi sur les prêts pour l'achat de matériel agricole*. L'hon. M. Doucet.
 22, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des courses attelées des provinces Maritimes*.
 L'hon. M. Melanson.
 25, *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle*.
 L'hon. M^{me} Landry.
 26, *Loi concernant les candidats à la direction et les candidats à l'investissement*.
 L'hon. M. Fraser.

COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 23, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*. M^{me} Shephard.

PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

- 18, *Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique*. M. LePage.
 24, *Loi supplémentaire de 2013-2014 (1) portant affectation de crédits*.
 L'hon. M. Melanson.

COMITÉ DES SUBSIDES

- Budget principal, 2015-2016 (sauf les prévisions renvoyées au Comité permanent)
 Budget de capital, 2015-2016 (sauf les prévisions renvoyées au Comité permanent)
 Budget supplémentaire, Volume I, 2013-2014 (adoption le 29 avril 2015)

COMITÉ PERMANENT DES PRÉVISIONS ET DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRES

- Prévisions budgétaires du Secrétariat des affaires autochtones, 2015-2016
 Prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2015-2016
 Prévisions budgétaires du ministère des Services gouvernementaux, 2015-2016
 Prévisions budgétaires du ministère de la Santé, 2015-2016
 Prévisions budgétaires du ministère des Ressources humaines, 2015-2016
 Prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles, 2015-2016

Prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 2015-2016

Prévisions budgétaires du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, 2015-2016

Prévisions budgétaires d'Opportunités Nouveau-Brunswick, 2015-2016

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 4 — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 4 décembre 2014.

Motion 5 — L'hon. M. Fraser. Débat sur la motion le 10 décembre 2014 ; adoption de la motion le 10 décembre 2014.

Motion 6 — L'hon. M. Melanson. Débat sur la motion le 17 décembre 2014 ; adoption de la motion le 17 décembre 2014.

Motion 7 — L'hon. M. Fraser. Débat sur la motion les 10, 11, 13, 17 et 18 février et le 10 mars 2015 ; adoption de la motion amendée le 10 mars 2015.

Motion 8 — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 11 décembre 2014.

Motion 12 — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 19 décembre 2014.

Motion 15 — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 12 février 2015.

Motion 23 — L'hon. M. Melanson. Débat sur la motion le 31 mars et les 2, 7, 8, 9 et 10 avril ; adoption de la motion le 10 avril 2015.

Motion 24 — L'hon. M. Albert. Adoption de la motion le 13 mars 2015.

Motion 25 — L'hon. M. Albert. Adoption de la motion le 17 mars 2015.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motion 16 — M. Bourque, appuyé par M^{me} LeBlanc, proposera, le mercredi 18 février 2015, la résolution suivante :

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit au paragraphe 29(1) du Règlement, la Chambre, le mardi, le mercredi et le jeudi, siège aussi de 19 h à 22 h ;

que le présent ordre spécial entre en vigueur dès son adoption et le demeure pour le reste de la première session de la 58^e législature.

Motions réglées

Motion 11 — M. Bourque. Débat sur la motion le 19 décembre 2014 ; adoption de la motion le 19 décembre 2014.

Motion 18 — M. Guitard. Débat sur la motion le 20 février 2015 ; adoption de la motion le 20 février 2015.

Motion 22 — M. Ames. Débat sur la motion le 27 mars 2015 ; adoption de la motion le 27 mars 2015.

Motion 26 — M. Guitard. Débat sur la motion le 26 mars 2015 ; adoption de la motion le 26 mars 2015.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

13, *Loi visant à restituer à la Couronne certains droits relatifs à l'approvisionnement en bois et à l'aménagement forestier*. M. Coon.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 20 — M. B. Macdonald, appuyé par M. Urquhart, proposera, le jeudi 26 février 2015, la résolution suivante :

attendu que les services d'incendie, de police et d'ambulance et d'autres premiers intervenants réguliers fournissent des services d'urgence essentiels dans notre province et que les membres de ces divers services s'exposent souvent à de grands risques ;

attendu que les membres des Forces armées canadiennes interviennent souvent en situation de crise, tant au Canada qu'outre-mer, et qu'ils mettent sans hésiter leur vie en danger ;

attendu que de nombreux organes du gouvernement, y compris le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Ressources naturelles, le ministère du Développement social, la Garde côtière canadienne et l'Organisation des mesures d'urgence, viennent en aide à notre province en temps de crise ;

attendu que les équipes de recherche et sauvetage, les radioamateurs, les sauveteurs, la Société de Sauvetage, la Patrouille canadienne de ski, l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge et d'autres groupes fournissent des services essentiels en temps de crise ;

attendu que les soupes populaires, les banques alimentaires, les centres pour les victimes d'agression sexuelle, les lignes d'assistance, les maisons de transition, les refuges d'urgence et bien d'autres organismes bénévoles fournissent d'importants services de première ligne aux personnes ayant des besoins urgents ;

attendu que les hôpitaux, les cliniques, les médecins, le personnel infirmier et de nombreux autres professionnels de la santé fournissent des soins médicaux d'urgence ;

attendu que de nombreux groupes confessionnels apportent souvent un soutien crucial aux personnes qui se trouvent en situation de crise ;

attendu que nos premiers intervenants et les membres de nos autres services d'urgence, ainsi que leur famille et leurs amis, méritent une journée qui vise à souligner leurs réussites et à reconnaître leur service envers notre collectivité ;

qu'il soit à ces causes résolu que le samedi qui précède immédiatement le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix soit officiellement désigné Journée des services d'urgence au Nouveau-Brunswick.

Motion 21 — M. Coon, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 12 mars 2015, la résolution suivante :

attendu que les députés à l'Assemblée législative sont les représentantes et représentants élus des gens du Nouveau-Brunswick ;

attendu qu'il est important que la population comprenne bien les fonctions et responsabilités des députés provinciaux ;

attendu qu'il serait utile pour les députés de disposer de lignes directrices les aidant dans l'exercice de leurs fonctions ;

attendu que l'efficacité des députés provinciaux et leur reddition de comptes aux gens du Nouveau-Brunswick pourraient être améliorées si l'Assemblée législative formulait un énoncé officiel des principales fonctions et responsabilités de ces députés ;

attendu que, dans son rapport déposé à l'Assemblée législative le 3 avril 2003, le Comité d'administration de l'Assemblée législative a recommandé l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire ;

qu'il soit à ces causes résolu que le Règlement de l'Assemblée législative soit modifié par l'adjonction, après l'article 123, de ce qui suit :

« Partie IX

« **124(1)** L'Assemblée législative établit un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire (« le code »).

« **124(2)** Le code est imprimé en annexe au *Règlement de l'Assemblée législative* et dans le *Guide d'orientation* des députés à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. »

Motion 30 — M. Coon, appuyé par M. Jody Carr, proposera, le jeudi 2 avril 2015, la résolution suivante :

attendu que l'assurance de la protection des droits et des intérêts des enfants et des jeunes dans notre province constitue une priorité absolue pour tous les gens du Nouveau-Brunswick ;

attendu que, aux termes de l'article 2 de la *Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse*, le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse a comme responsabilité de veiller à ce que les droits des enfants et des jeunes soient protégés et que les opinions des enfants et des jeunes soient entendues ;

attendu que, à l'heure actuelle, le défenseur des enfants et de la jeunesse ne fait rapport à aucun comité parlementaire pour veiller à ce qu'il soit donné suite à ses rapports et à ses recommandations ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative recommande la constitution d'un Comité permanent des enfants et de la jeunesse à qui le défenseur des enfants et de la jeunesse ferait rapport

et que le comité constitué ait pour mandat ce qui suit :

- recevoir et examiner les rapports annuels et spéciaux du défenseur des enfants et de la jeunesse ;
- entendre le défenseur des enfants et de la jeunesse au moins deux fois par année ;
- agir de concert avec le défenseur des enfants et de la jeunesse pour veiller à ce qu'il soit répondu aux besoins des enfants et des jeunes au Nouveau-Brunswick.

Motion 31 — M. Holder, appuyé par M. Jody Carr, proposera, le jeudi 9 avril 2015, la résolution suivante :

attendu que l'investissement dans une main-d'oeuvre scolarisée, bien formée et qualifiée constitue un élément important d'une stratégie de développement économique diversifiée ;

attendu que le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité du Nouveau-Brunswick, qui est devenu plus tard le Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-

Brunswick, a été instauré en 2005, puis bonifié par l'ancien gouvernement libéral au cours de son mandat ;

attendu que le Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick est un programme qui favorise le recrutement, le maintien et le rapatriement d'une main-d'oeuvre scolarisée, bien formée et qualifiée ;

attendu que le gouvernement a annoncé qu'il supprimerait le Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick ;

attendu que, en raison de la suppression du Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick, il sera plus difficile pour les gens du Nouveau-Brunswick qui tentent de bâtir leur carrière de contribuer à l'accroissement de la prospérité du Nouveau-Brunswick ;

attendu que la décision de supprimer le Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick traduit un manque de prévoyance et devrait être annulée ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à réinstaurer le Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick.

Débat interrompu faute de temps.

Motion 34 — M^{me} Dubé, appuyée par M. Steeves, proposera, le jeudi 7 mai 2015, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement Gallant a proposé des modifications du Programme de médicaments sur ordonnance pour les aînés, qui entraîneront une augmentation des primes ;

attendu que l'augmentation soudaine occasionne des difficultés financières aux personnes âgées pour ce qui est d'avoir accès à des soins de santé abordables ;

attendu que les coûts additionnels pourraient empêcher les personnes âgées de se procurer les médicaments dont elles ont besoin ;

attendu que le fait de cesser de prendre des médicaments pourrait nuire à la santé fragile des personnes âgées ;

attendu que l'augmentation est l'un des éléments de l'attaque du gouvernement Gallant contre les personnes âgées ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement à annuler l'augmentation des primes et à trouver d'autres façons de réaliser des économies au titre du Programme de médicaments sur ordonnance pour les aînés.

Motion 35 — M. Jody Carr, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 7 mai 2015, la résolution suivante :

attendu que tous les enfants ont droit à des services de garderie de qualité, comme préparation aux prochaines étapes de leur vie ;

attendu que, pour de nombreux parents, il est souvent difficile de trouver des services de garderie abordables et de qualité et que de nombreuses familles peinent à payer les services de garderie ;

attendu que le Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité, ou Programme de SFAQ, a pour objet d'offrir un soutien financier aux garderies agréées afin d'accroître la disponibilité et la qualité des services de garderie au Nouveau-Brunswick ;

attendu que le Programme de SFAQ offre une aide financière aux propriétaires et aux responsables de garderies, qui doivent consacrer 75 % de leur temps à travailler auprès des enfants ;

attendu que le chef du Parti libéral et actuel premier ministre du Nouveau-Brunswick a promis durant la campagne électorale de 2014 que, s'il était élu, les subventions aux garderies doubleraient ;

attendu que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a annoncé des réductions de 2,4 millions de dollars au titre du financement accordé par le truchement du Programme de SFAQ aux responsables des garderies privées régies par le gouvernement ;

attendu que :

- a) les réductions sont contraires à la promesse électorale faite par le Parti libéral et son chef ;
- b) les réductions portent atteinte à la qualité des services de garderies et les rendent moins abordables ;
- c) les réductions compromettent le gagne-pain des responsables et la viabilité des petites entreprises que sont les garderies ;
- d) les réductions pourraient donner lieu à des réductions salariales ou à des pertes d'emplois pour le personnel des garderies ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative condamne le gouvernement actuel pour son incapacité à protéger, à promouvoir et à défendre les intérêts des responsables et du personnel des garderies et ceux des familles qui ont besoin de services de garderie

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reconnaître ses erreurs et à annuler les réductions de 2,4 millions de dollars au titre du Programme de SFAQ visant les propriétaires et les responsables des garderies privées.

Motions portant dépôt de documents

Motion 19 — M. B. Macdonald, appuyé par M^{me} Lynch, proposera, le jeudi 26 février 2015, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, en la possession ou relevant du Cabinet du premier ministre, du premier ministre, du ministère des Finances, du ministre des Finances, du ministère de la Santé, du Réseau de santé Horizon, du Réseau de santé Vitalité, de l'Hôpital Dr Everett Chalmers, du ministre de la Santé ou de toute autre autorité compétente, à savoir un employé, un ministère, un organisme, un conseil ou une commission, et la correspondance ou autre communication, quel que soit le support, échangée entre ces entités et ces personnes ou au sein de ces entités ou échangée avec le gouvernement fédéral ou avec d'autres gouvernements provinciaux ou territoriaux ou administrations municipales relativement aux dépenses en capital et aux améliorations prévues des biens immobiliers, y compris les chiffres du budget, les tableaux, les projections et les chiffres du budget qui sont à prévoir, ainsi que les rapports et les études ayant trait aux immobilisations du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité, notamment l'Hôpital Dr Everett Chalmers, pour la période allant de 2010 à 2020 inclusivement.

Motions réglées

Motion 1 — M. Stewart. Débat sur la motion le 11 décembre 2014; adoption de la motion amendée le 11 décembre 2014.

Motion 2 — M. Steeves. Débat sur la motion le 12 mars 2015; rejet de la motion le 12 mars 2015.

Motion 3 — M. Wetmore. Débat sur la motion le 18 décembre 2014; rejet de la motion le 18 décembre 2014.

Motion 9 — M. Stewart. Débat sur la motion le 12 février 2015; adoption de la motion amendée le 12 février 2015.

Motion 10 — M^{me} Shephard. Débat sur la motion le 18 décembre 2014; adoption de la motion amendée le 18 décembre 2014.

Motion 13 — M. Jeff Carr. Débat sur la motion le 19 mars 2015; rejet de la motion le 19 mars 2015.

Motion 14 — M. Wetmore. Débat sur la motion le 19 février 2015; rejet de la motion le 19 février 2015.

Motion 17 — M. Steeves. Débat sur la motion le 12 mars 2015; adoption de la motion amendée le 12 mars 2015.

Motion 27 — M. Northrup. Débat sur la motion le 30 avril 2015; adoption de la motion amendée le 30 avril 2015.

Motion 28 — M. Steeves. Débat sur la motion le 26 mars 2015; adoption de la motion amendée le 26 mars 2015.

Motion 29 — M. Fleming. Débat sur la motion le 9 mars 2015; rejet de la motion le 9 mars 2015.

Motion 32 — M. Steeves. Débat sur la motion le 23 avril 2015; adoption de la motion amendée le 23 avril 2015.

Motion 33 — M^{me} Shephard. Débat sur la motion le 30 avril 2015; rejet de la motion le 30 avril 2015.

PÉTITIONS

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1, M. Wetmore — présentée le 9 décembre 2014. | (Réponse, le 26 janvier 2015) |
| 2, M ^{me} Wilson — présentée le 10 décembre 2014. | (Réponse, le 22 décembre 2014) |
| 3, M. Wetmore — présentée le 10 décembre 2014. | (Réponse, le 26 janvier 2015) |
| 4, M ^{me} Wilson — présentée le 11 décembre 2014. | (Réponse, le 22 décembre 2014) |
| 5, M. Wetmore — présentée le 11 décembre 2014. | (Réponse, le 26 janvier 2015) |
| 6, M ^{me} Wilson — présentée le 12 décembre 2014. | (Réponse, le 22 décembre 2014) |
| 7, M. Wetmore — présentée le 12 décembre 2014. | (Réponse, le 26 janvier 2015) |
| 8, M. Wetmore — présentée le 17 décembre 2014. | (Réponse, le 26 janvier 2015) |
| 9, M. Coon — présentée le 17 décembre 2014. | (Réponse, le 22 décembre 2014) |
| 10, M. Wetmore — présentée le 18 décembre 2014. | (Réponse, le 26 janvier 2015) |
| 11, L'hon. M. Fraser — présentée le 10 février 2015. | |
| 12, M. Northrup — présentée le 10 février 2015. | (Réponse, le 27 février 2015) |
| 13, M. LePage — présentée le 11 février 2015. | (Réponse, le 17 mars 2015) |
| 14, M. Northrup — présentée le 11 février 2015. | (Réponse, le 27 février 2015) |
| 15, M. Northrup — présentée le 12 février 2015. | (Réponse, le 27 février 2015) |

- 16, M. Bernard LeBlanc — présentée le 13 février 2015. (Réponse, le 23 mars 2015)
- 17, M. Northrup — présentée le 13 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 18, M. Northrup — présentée le 18 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 19, M. Northrup — présentée le 19 février 2015. (Réponse, le 17 mars 2015)
- 20, M. Northrup — présentée le 20 février 2015. (Réponse, le 17 mars 2015)
- 21, M. Bernard LeBlanc — présentée le 10 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 22, M. Northrup — présentée le 10 mars 2015. (Réponse, le 1^{er} avril 2015)
- 23, M. Oliver — présentée le 10 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 24, M. Northrup — présentée le 11 mars 2015. (Réponse, le 1^{er} avril 2015)
- 25, M. Bernard LeBlanc — présentée le 11 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 26, M. Oliver — présentée le 11 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 27, M. Northrup — présentée le 12 mars 2015. (Réponse, le 1^{er} avril 2015)
- 28, M. Coon — présentée le 12 mars 2015.
- 29, M. Oliver — présentée le 12 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 30, M^{me} Shephard — présentée le 13 mars 2015. (Réponse, le 1^{er} avril 2015)
- 31, M. Oliver — présentée le 13 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 32, M. Northrup — présentée le 17 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 33, M. Oliver — présentée le 17 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 34, M. Northrup — présentée le 18 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 35, M. Oliver — présentée le 18 mars 2015. (Réponse, le 25 mars 2015)
- 36, M^{me} Shephard — présentée le 19 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 37, M. Oliver — présentée le 19 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 38, M. Northrup — présentée le 20 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 39, M. Oliver — présentée le 20 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 40, M. Northrup — présentée le 24 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 41, M. Oliver — présentée le 24 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 42, M. Oliver — présentée le 24 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 43, M^{me} Shephard — présentée le 25 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 44, M. Oliver — présentée le 25 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 45, M. Oliver — présentée le 25 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 46, M. Northrup — présentée le 26 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 47, M. Oliver — présentée le 26 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 48, M. Bernard LeBlanc — présentée le 27 mars 2015. (Réponse, le 17 avril 2015)
- 49, M. Northrup — présentée le 27 mars 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 50, M. Oliver — présentée le 27 mars 2015. (Réponse, le 8 avril 2015)
- 51, M. Roussel — présentée le 1^{er} avril 2015.
- 52, M. Crossman — présentée le 1^{er} avril 2015. (Réponse, le 17 avril 2015)
- 53, M. Oliver — présentée le 7 avril 2015. (Réponse, le 17 avril 2015)
- 54, M. Oliver — présentée le 7 avril 2015. (Réponse, le 17 avril 2015)
- 55, M. Coon — présentée le 7 avril 2015. (Réponse, le 22 avril 2015)
- 56, M. Steeves — présentée le 7 avril 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 57, M. Bernard LeBlanc — présentée le 7 avril 2015. (Réponse, le 17 avril 2015)
- 58, M. Oliver — présentée le 8 avril 2015. (Réponse, le 17 avril 2015)
- 59, M. Coon — présentée le 8 avril 2015. (Réponse, le 22 avril 2015)
- 60, M. Steeves — présentée le 8 avril 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 61, M. Oliver — présentée le 9 avril 2015. (Réponse, le 23 avril 2015)
- 62, M. Coon — présentée le 9 avril 2015.

63, M. Steeves — présentée le 9 avril 2015.	(Réponse, le 23 avril 2015)
64, M. Holder — présentée le 9 avril 2015.	(Réponse, le 29 avril 2015)
65, M. Steeves — présentée le 21 avril 2015.	(Réponse, le 1 ^{er} mai 2015)
66, M. Coon — présentée le 21 avril 2015.	
67, M. Oliver — présentée le 21 avril 2015.	(Réponse, le 30 avril 2015)
68, M. Oliver — présentée le 21 avril 2015.	(Réponse, le 30 avril 2015)
69, M. Roussel — présentée le 22 avril 2015.	(Réponse, le 5 mai 2015)
70, M ^{me} Wilson — présentée le 22 avril 2015.	(Réponse, le 1 ^{er} mai 2015)
71, M. Coon — présentée le 22 avril 2015.	(Réponse, le 5 mai 2015)
72, M. Oliver — présentée le 22 avril 2015.	(Réponse, le 30 avril 2015)
73, M. Oliver — présentée le 23 avril 2015.	(Réponse, le 30 avril 2015)
74, M. Coon — présentée le 23 avril 2015.	
75, M. Oliver — présentée le 24 avril 2015.	
76, M. Coon — présentée le 24 avril 2015.	
77, M. Oliver — présentée le 28 avril 2015.	
78, M. Coon — présentée le 28 avril 2015.	
79, M. Steeves — présentée le 28 avril 2015.	
80, M. Oliver — présentée le 29 avril 2015.	
81, M. Coon — présentée le 29 avril 2015.	
82, M. Steeves — présentée le 29 avril 2015.	
83, M. Jeff Carr — présentée le 30 avril 2015.	
84, M. Coon — présentée le 30 avril 2015.	
85, M. Coon — présentée le 1 ^{er} mai 2015.	
86, M. Coon — présentée le 5 mai 2015.	

RAPPORTS DE COMITÉS

- Premier rapport du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires
— déposé le 5 mai 2015.
- Premier rapport du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé
— déposé le 7 avril 2015.
- Premier rapport du Comité permanent de la procédure
— déposé le 10 décembre 2014.

RÉUNIONS DE COMITÉS

Le Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires se réunira à la Chambre de l'Assemblée législative le mercredi 6 mai 2015 après l'ajournement de la Chambre. La réunion se terminera à 12 h, reprendra à 13 h et se terminera à 18 h, puis reprendra à 19 h et se terminera à 22 h.

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative